

21,5 millions pour du développement rural

C'était en quelque sorte une distribution des prix, hier, à Gesves. Treize GAL sur 17 ont été retenus pour la programmation 2014-2020.

de Freddy GILLIAIN

Le ministre régional René Collin est venu annoncer la bonne nouvelle, à Gesves. Il a été accueilli par José Paulet, un des trois bourgmestres du Groupe d'action locale du Pays des Tiges et Chavées avec Pierre Tasiaux et Christophe Gilon.

Le ministre a ensuite dévoilé le nom des heureux élus qui ont répondu à l'appel à projets



Des bourgmestres satisfaits et un ministre heureux d'avoir pu débloquer 21,5 millions au bénéfice d'actions de développement rural.

lancé dans le cadre du Programme wallon de Développement rural.

Il a rappelé les critères de sélection, à savoir, entre autres, la qualité et l'équilibre du partenariat, la capacité à mettre en œuvre la stratégie de développement, la cohérence des projets, mais aussi le plan de financement, la dimension économique des projets et leur caractère innovant.

C'est hier matin que le Gouvernement wallon a décidé de consacrer un montant de plus de 21,5 millions pour ces différents projets, répartis en 13

GAL. Il reste quelque 9 millions à redistribuer.

C'est la raison pour laquelle ceux qui n'auraient pas été retenus, trois dans la région liégeoise et un dans le Hainaut, un nouvel appel sera lancé et les plans de développement stratégique devront être déposés pour le 11 mars 2016.

Sur un total de plus de 30 millions, 57 % sont pris en charge par la Région wallonne et 43 % par l'Europe. Nonante pour cent sont pris en charge par le public et 10 % par les porteurs des projets.

Un monde rural de qualité

Xavier Sohet, véritable cheville ouvrière de ces projets, a rappelé les réalisations de la programmation précédente et expliqué les grandes lignes que le GAL du Pays des Tiges et Chavées compte développer, à savoir l'agriculture, les filières bois, l'énergie verte, le logement, l'action sociale, mais aussi l'interprétation du paysage, le viciGal et le tourisme, sans oublier la filière équestre.

Une somme de 1 889 943 € va être octroyée à ce GAL.

Le président du GAL Christophe Gilon a annoncé que les trois communes mettront tout en œuvre pour valoriser et stimuler l'économie productive locale, préserver les qualités territoriales et favoriser plus d'équité sociale.

Et de conclure, « tous les projets que nous lancerons demain auront pour objectif unique le développement durable d'un monde rural de qualité, vivant et évolutif ».

Le président s'est donné un second objectif, celui de la pérennisation globale de l'outil

Treize communes namuroises

Deux communes namuroises de plus dans la programmation 2014-2020 des Groupes d'action locale. Outre les trois communes du Pays des Tiges et Chavées, quatre communes du Pays de Condroz-Famenne, Ciney, Havelange, Ilamoi et Somme Leuze, recevront 1 183 592 €. Avec Gerpinnes, de la Province du Hainaut, Mettet, Florennes et Walcourt font partie du GAL de l'Entre Sambre et Meuse et percevront 1 567 427 €. Rochefort est inscrit dans le GAL Romana avec Marche-en-Famenne et

Nassogne, et ces communes se voient attribuer une somme de 1 218 750 €. Les deux nouvelles communes namuroises bénéficiaires sont Bèze et Vresse-sur-Semois. Elles font partie du GAL Lesse et Semois avec six communes de la Province du Luxembourg qui recevront 1 870 708 €. I.G.

et de sa structure lors de la future période transitoire, afin d'éviter qu'à l'échéance 2020, on soit obligé de se séparer de l'ensemble d'une équipe. ■

L'avenir 30/10/2015 p6 GAL

13 GAL retenus par la Wallonie

21,5 millions pour la programmation 2014-2020

► Les GAL, ce sont ces groupes d'action locale rassemblant chacun plusieurs communes et qui visent à mettre en place des projets de développement rural grâce à des fonds européens.

Ce jeudi, sur le coup de midi, le ministre de tutelle René Collin (cdH) était à Gesves pour annoncer quels étaient les GAL retenus par le gouvernement

wallon pour la nouvelle programmation qui courra jusqu'en 2020. En fait, un premier train, car ceux qui avaient remis un projet et qui ont loupé le premier départ peuvent encore espérer se rattraper. On l'aura compris, le GAL du Pays des Tiges et Chavées (Gesves, Ohéy et Assesse) fait partie des heureux élus, comme cinq autres implantés dans les provinces de Namur et de Luxembourg : Condroz-Famenne, Entre-Sambre-et-Meuse, Lesse-Semois, Haute-Sûre, Pays de l'Ourthe et Romana (acronyme pour Rochefort, Marche, Nassogne).

"Les GAL sont des partenariats public-privé qui, sur un territoire déterminé, ont pour objectifs de mobiliser les habitants des zones rurales, de soutenir la réalisation de

leurs idées ainsi que d'expérimenter de nouvelles méthodes", explique le cabinet de René Collin. "Ils ont pour effets de créer du lien et de nouveaux partenariats locaux, de positionner les territoires ruraux face à la globalisation ou encore de mettre en avant les nouvelles fonctions des territoires ruraux. Sur recommandation du comité de sélection, le gouvernement a décidé ce jeudi 29 octobre de faire une première sélection de 13 plans de développement stratégique (PDS) proposés par les GAL. La mise en œuvre de ces plans correspond à un budget de total de 21.504.494 euros, dont 90 % à charge de la Wallonie et de l'Europe et 10 % à charge des porteurs de projets."

L. S.

La DH 30/10/2015 p21 GAL